

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

VILLE DE CAEN

Caen s'engage pour le climat

Cit'ergie

European Energy Award

CE QU'APPORTE CIT'ERGIE

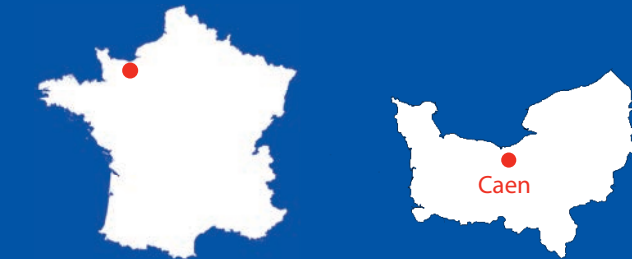
Dans le cadre de leur politique de Développement Durable, la Ville de Caen et le CCAS se sont engagés dans des démarches structurées et complémentaires : Agenda 21, Bilan carbone Patrimoine et services, Plan Climat Air Énergie Territorial, Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et récemment dans Compete4Secap, qui répondent aux stratégies européennes et nationales, notamment de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique. Ces dispositifs complémentaires s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue.

L'enjeu d'aujourd'hui est de répondre aux objectifs de la loi de transition énergétique votée en 2015 :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 (facteur 4).
- Réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20 % en 2030.
- Réduire la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles de 30 % en 2030 par rapport à la référence 2012.
- Porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030.

Aussi, afin de poursuivre ses actions vers la transition énergétique et de les valoriser, la Ville de Caen s'est engagée dans la démarche de labellisation Cit'ergie.

En 2015, elle a été labellisée CAP Cit'ergie avec un score de 48 %. Fort de cette première reconnaissance, Caen a renouvelé son engagement en 2018 dans le processus de labellisation, avec pour objectif le deuxième niveau de labellisation dit « Cit'ergie ». Cette démarche vise à consolider la politique Climat Air Énergie de la Ville.



CAEN | PORTRAIT

NORMANDIE

Type de collectivité : commune

Population : 106 538 habitants

Région : Normandie

Département : Calvados

Obtention du label : 2015 (CAP Cit'ergie), 2018

Niveau actuel du label : Cit'ergie

ILS ONT DIT...

« La Ville de Caen a atteint le 1er niveau de labellisation en 2015. Il a permis de structurer et de visualiser les actions menées en matière de maîtrise de l'énergie et de transition énergétique. En conséquence, une véritable stratégie de l'énergie a été déployée, suivant les principes de sobriété, d'efficacité et de développement d'énergies renouvelables : investissements sur le patrimoine de la collectivité, travail sur l'habitat privé, système de management de l'énergie, animation territoriale... La dynamique enclenchée conduit à poursuivre et à enrichir nos programmes et actions pour devenir un territoire plus durable.»

Nicolas JOYAU,

Maire-Adjoint en charge du développement durable, énergie, habitat et renouvellement urbain

EN SAVOIR



Directrice Développement Durable, Transition Énergétique et Prévention des Risques :

Vanida Allain

02 32 30 41 07 - v.allain@caenlamer.fr

Site de la collectivité : www.caen.fr

Conseillère Cit'ergie : **Marie-Luce Saillard**

VILLE DE CAEN,

quelques actions dans les six domaines du label

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

La Ville agit pour une meilleure maîtrise de l'énergie en favorisant un habitat plus durable et plus économe.

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) porte sur la rénovation énergétique et la réhabilitation des logements indignes et s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs. Les aides financières sont conditionnées aux gains énergétiques occasionnés par les travaux, soit au minimum 25 % pour les propriétaires occupants, 35 % pour les bailleurs. Les plafonds de ressources sont également pris en compte pour les propriétaires occupants.

PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

Un plan lumière a été mis en place début 2015. Des actions de réduction des consommations ont été réalisées pour optimiser l'éclairage public (modification des horaires d'éclairage ou extinction de sites). En parallèle, un programme de renouvellement de luminaires équipés de technologies classiques (lampe à décharge) par une nouvelle génération de luminaires LED équipés d'un système de variation et de pilotage au point a été mis en œuvre.

Le programme de remplacement de luminaires par des modèles à LED doit permettre de réaliser des économies d'énergies importantes, estimées à 32 %. Pour y parvenir, la Ville installe des LED d'une puissance énergétique inférieure à l'installation initiale, tout en garantissant un meilleur éclairage pour l'utilisateur. De plus, chaque luminaire est équipé d'un module de gradation permettant d'ajuster le niveau de puissance en fonction de l'heure de fonctionnement, et de réaliser une économie d'énergie supplémentaire. Les 1ers résultats indiquent que les économies seraient plutôt de 40 %.

APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE, EAU ET ASSAINISSEMENT

Des études d'approvisionnement énergétique sont menées chaque année sur le territoire de la Ville de Caen. Ces études

réglementaires ont permis de comparer en coût global plusieurs sources d'approvisionnement en énergies (dont les renouvelables) et de choisir la solution la plus adaptée à chaque projet. Ainsi, une chaufferie aux granulés (2 chaudières de 128 kW, avec relèvement gaz) a été retenue pour l'école BEPOS Michel Pondaven et un raccordement au réseau de chaleur Grâce de Dieu / Guérinière (alimenté par une chaufferie bois de 10MW et par 2 cogénérations gaz, pour un taux d'énergies renouvelables à 55 %) a été retenu pour l'Hôtel des Associations.

MOBILITÉ

Dans le cadre du contrat local de santé qui promeut l'activité physique au quotidien et de sa politique en faveur de la mobilité douce, la Ville, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, a mis en place des panneaux sur le centre-ville indiquant les temps de marche pour aller vers les principaux sites. Un plan vélo-marche a été édité en 2017. Il est accessible sur le site de la Ville de Caen et mis à disposition dans l'office de Tourisme, les bibliothèques, la maison du vélo, la mairie et les pôles de vie de quartier. La Ville continue aussi à promouvoir l'achat de vélos à assistance électrique, vélos pliants ou cargo.

ORGANISATION INTERNE

Pour réduire fortement le nombre de déplacements et les flux de documents, le local courrier a été aménagé pour accueillir des scanners, et ainsi numériser un volume important de courriers, pour le compte de tous les services de la ville, du CCAS et de la Communauté urbaine. Une application de gestion des correspondances a été mise en place.

COMMUNICATION ET COOPÉRATION

De nombreuses actions d'informations et de sensibilisation sur les thématiques du développement durable et de l'énergie sont menées tout au long de l'année : Fête du vélo, Opération « Faites vos courses à vélo », Appel à propositions d'animations Développement Durable, lettre d'information mensuelle.



Cit'ergie
EN PRATIQUE

Cit'ergie est l'appellation française du label européen energy award (eea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1 400 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui facilite la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial, d'un Agenda 21, le respect des engagements de la Convention des Maires et la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie performante.

Rejoignez le réseau des collectivités Cit'ergie !

Site du label Cit'ergie : www.citergie.fr - Contact : citergie@ademe.fr

